



LIGUE DE BOURGOGNE DE COURSE D'ORIENTATION

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du lundi 26 novembre 2012, tenue au siège de la LBCO, Maison des Associations de Dijon.

Présents :

Membres du Comité Directeur : Virginie PARIGOT, Présidente – Benjamin CLEMENT-AGONI, Secrétaire Général – Denis GENEVES, Trésorier – Marie-France CHARLES – Dominique GOLMARD – Jean-David LALEVEE – Françoise PAPILLON – Christian VUILLET.

Membres absents excusés : Emmanuel AGOSTINI (pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI) – Emmanuel CARETTE (pouvoir à Jean-David LALEVEE).

Invité : Pascal FIGUIERE.

10 voix sur 10 sont représentées. Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer, conformément aux statuts de la LBCO.

La Présidente ouvre la séance à 19 h 15.

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 24 novembre :

Quelques modifications y sont apportées :

- Rajouter Marie-France CHARLES dans les membres absents excusés.
- Certaines phrases du paragraphe « Championnat de Bourgogne de CO à VTT » sont retirées.

Le compte-rendu modifié est soumis au vote du Comité Directeur.

Résultat : 5 pour – 2 contre – 3 abstentions. Il est adopté.

Un courrier intitulé « droit de réponse » rédigé par le Comité Directeur de l'ADOC a été adressé au Comité Directeur de la Ligue. Il y sera répondu.

Départ de la Présidente à 20 h 15 (pouvoir à Françoise PAPILLON).

Calendrier 2013 :

Les Interzones de CO à VTT organisées par le VOR auront lieu les 1^{er} et 2 juin 2013 (au lieu des 15 et 16 juin).

Une candidature de l'ABCO a été reçue pour l'organisation du Championnat de Bourgogne de Sprint à Dijon (fort de la Motte Giron). Cette candidature est approuvée à l'unanimité. Cette course est donc confiée à l'ABCO pour le 8 septembre 2013.

Faute de candidat, le Championnat de Bourgogne de Relais sera organisé par la Ligue (avec l'aide éventuelle d'un ou de plusieurs clubs). Date proposée : 30 juin 2013. Lieu à déterminer.

Pascal FIGUIERE annonce la possible annulation de l'organisation des Interrégionales de Longue Distance et de Moyenne Distance des 17 et 18 août 2013 [*annulation confirmée suite à la réunion*].

Le Secrétaire rappelle que la Ligue s'occupe de l'enregistrement au calendrier fédéral de toutes les courses du groupe régional. À charge aux clubs et Comités Départementaux d'enregistrer leurs autres organisations, avant le 1^{er} décembre pour les courses du groupe national, avant le 15 décembre pour les courses du groupe départemental et autres manifestations.

Tarifs d'inscriptions pour les courses interrégionales :

Ces courses faisant partie du groupe régional, c'est à la Ligue de fixer les tarifs d'inscriptions.

Les tarifs proposés sont les suivants :

	Tarif total	Taxe CN	Taxe Ligue
19 ans et plus	9,00 €	1,02 €	1,00 €
15-18 ans	6,00 €	1,02 €	1,00 €
14 ans et moins	3,00 €	1,02 €	

Ces tarifs concerneront les Interrégionales de l'été 2013 organisées avant et pendant la Semaine fédérale. Ils seront soumis au vote de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2013.

Pour les Sprints organisés dans l'Yonne le 20 août 2013, le Comité Directeur propose que ces courses aient l'appellation « Régionale de Sprint » avec les tarifs d'inscriptions d'une régionale inscrite au Classement National (5,00 € pour les 19 ans et plus ; 3,00 € pour les 18 et moins) auxquels s'ajoute une taxe Ligue de 0,50 € par coureur.

Compte-rendu de la réunion des Présidents de Ligue du 24 novembre 2012 :

La Présidente et le Secrétaire ont assisté à cette réunion.

Les candidats déjà déclarés au Comité Directeur fédéral pour la prochaine olympiade ont pu se présenter.

Le compte-rendu sera envoyé par la Présidente.

Assemblée Générale de la Ligue :

L'invitation sera envoyée très prochainement ainsi que la fiche de candidature au Comité Directeur. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 janvier 2013.

Questions diverses :

Remboursement des frais de stage :

Pour le stage GEC des 1^{er} et 2 décembre 2012, la Ligue remboursera les frais de déplacement à hauteur d'un demi-plein pour les stagiaires venant de Saône-et-Loire et d'un plein complet pour les stagiaires venant de l'Yonne (sur présentation d'un ticket d'essence) ; les stagiaires de Côte-d'Or seront remboursés à hauteur de 0,30 € du km. La Ligue refacturera ensuite aux clubs 65 € par stagiaire.

Pour le stage arbitrage, tous les frais de déplacement seront remboursés à hauteur de 0,30 € du km. La Ligue refacturera ensuite aux clubs 60 % des frais de stage pour chaque stagiaire.

Championnat d'académie UNSS :

Le service régional de l'UNSS souhaiterait organiser le Championnat d'académie 2013 à Brémur-et-Vaurois et a donc demandé un devis à la Ligue pour l'utilisation de la carte du secteur. Il est proposé un forfait de 100 € (pour environ 200 cartes imprimées).

L'ordre du jour étant épuisé, le Secrétaire Général clôt la séance à 22 h.

Prochaine réunion du Comité Directeur : lundi 14 janvier 2013.

Le Secrétaire Général,
Benjamin CLEMENT-AGONI